



PARCOURS DE PERFORMANCE FÉDÉRAL DE L'ARBITRAGE BRETAGNE

LIGUE BRETAGNE HANDBALL



www.handball-bretagne.com



PRÉAMBULE

- Le PPF Arbitrage est au service du projet fédéral et contribue aux enjeux de performance de la fédération.
- Le Parcours de Performance Fédéral sous l'égide de la CNA est connecté prioritairement au domaine de la Performance et de la Direction Technique Nationale.
- Le Parcours de Performance Fédéral de l'Arbitrage Bretagne est établi en liens bien entendu avec la Commission Territoriale d'Arbitrage dont la mission principale reste le développement de l'arbitrage sur le territoire.

L'ambition du PPF Arbitrage Bretagne est :

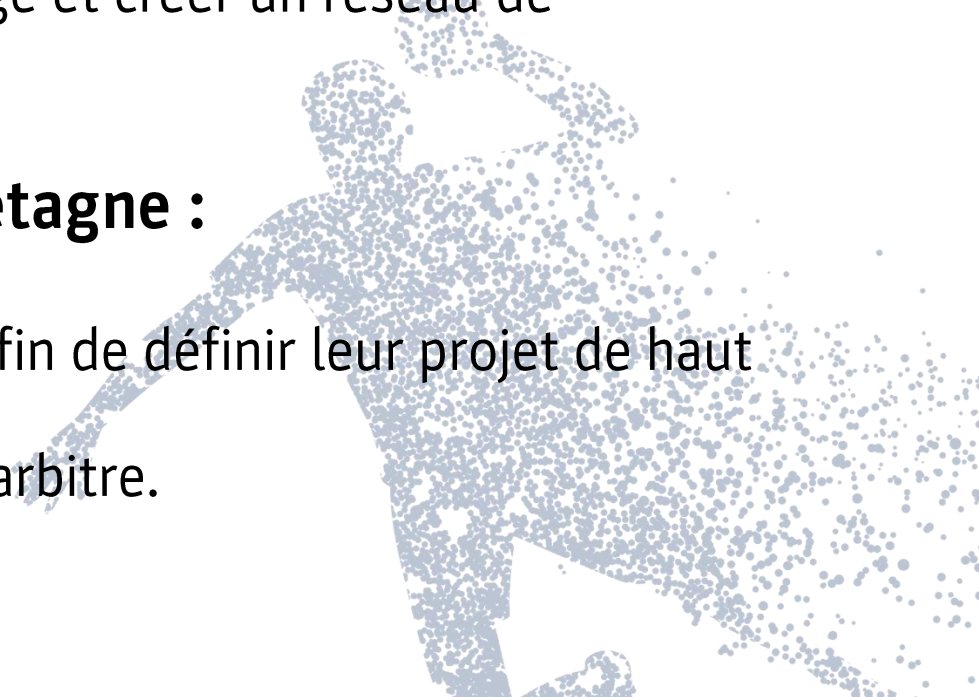
- Alimenter les groupes de juges arbitres Avenir, pré-élite et élite, pour officier dans les championnats professionnels féminin (Ligue BUTAGAZ ENERGIE) et masculin (LIDL Star Ligue et PRO Ligue).
- Contribuer au rayonnement de la France en renouvelant les juges arbitres continentaux (Young Referee, EHF et IHF)
- Le Parcours de Performance est déjà mis en avant avec l'arrivée du binôme breton Mathilde COURNIL et Loriane LAMOUR dans le groupe Avenir PPF/FFHB et également sur la liste Young Referee Project de l'IHF.

Les raisons de la mise en place de ce parcours de performance :

- Répondre à une commande fédérale.
- Etre plus efficace dans la détection des juges arbitres.
- Avoir un suivi efficient des juges arbitres.
- Se rapprocher des clubs et de leurs écoles d'arbitrage et créer un réseau de détection.

Les objectifs du parcours de performance en Bretagne :

- Identifier les juges arbitres jeunes à profil.
- Informer et accompagner les juges arbitres jeunes afin de définir leur projet de haut niveau dans l'arbitrage.
- Enrichir le territoire d'une culture de formation de l'arbitre.

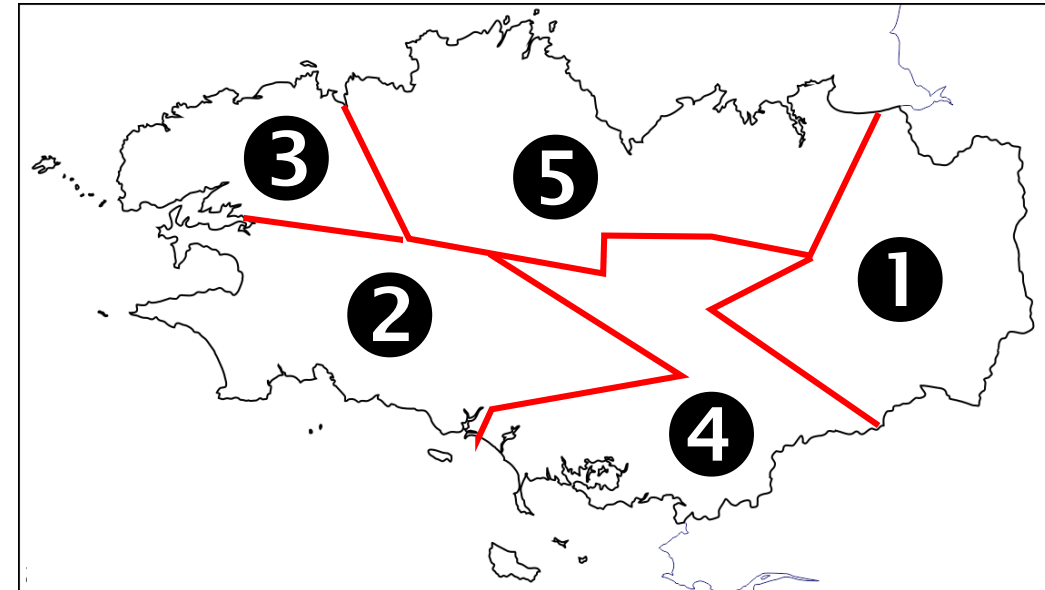


L'ANIMATION DU DISPOSITIF DE DÉTECTION DES JAJ

- 5 responsables de détection en lien avec les zones et les secteurs.

Missions :

- Assurer l'animation des réunions avec les animateurs Ecole d'Arbitrage avec les contenus et orientations définis par les responsables du PPF arbitrage breton.
- Effectuer la validation des JAJ T3 sur les tournois inter-secteurs début janvier.
- Gérer la détection des JAJ sur les tournois inter-secteurs de début janvier.
- Faire remonter les informations au responsable du Pôle JAJ.



RAPPEL DES ANNEES D'AGE

Pour l'année d'âge concernée des JAJ, il faut prendre l'année de début de saison, moins l'âge. Exemple pour la saison 2019-2020 : 2019 - 14 ans = 2005

SAISON 2019 / 2020								
JAJ ou JA	JAJ					JAJ ou JA		JA
Âge	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans
Année de naissance	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998

SAISON 2020 / 2021								
JAJ ou JA	JAJ							JA
Âge	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans
Année de naissance	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999

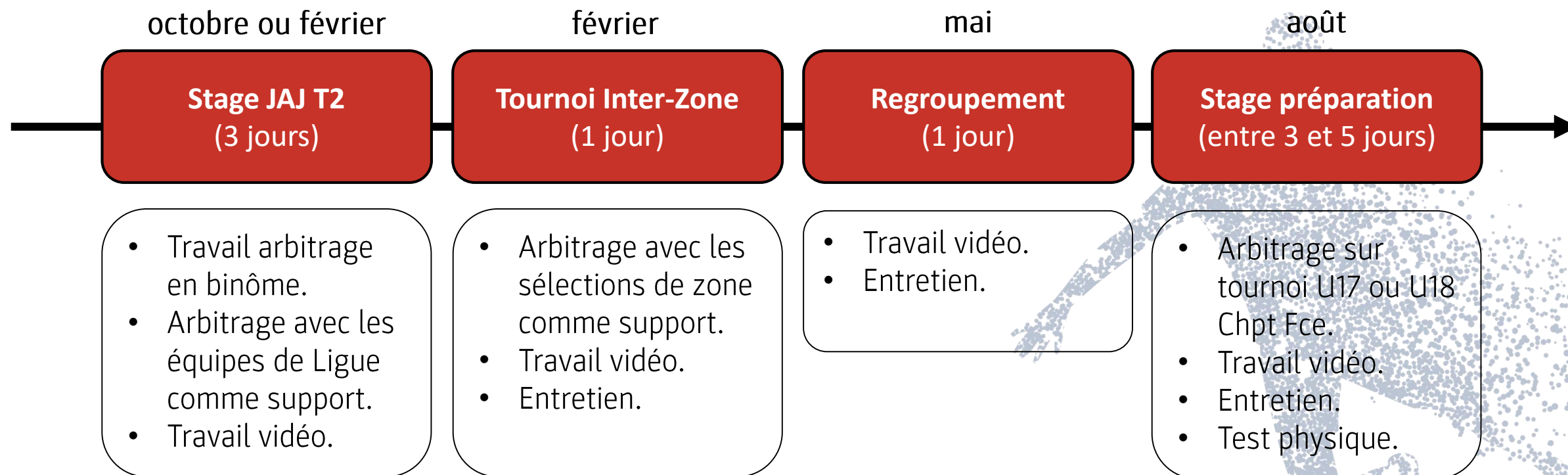
LE PARCOURS DU JUGE ARBITRE JEUNE

GROUPE	FORMATION	ORGANISATION	ARBITRAGE
JAJ CLUB	Formation au sein de l'école d'arbitrage de son club.	<ul style="list-style-type: none">• Propre à chaque école d'arbitrage.• Rassemblement des animateurs Ecole d'Arbitrage par zone.	<ul style="list-style-type: none">• Plateau Mini HB• Matchs jeunes U11-U13 en club avec un accompagnateur.
JAJ T3	Formation via l'ITFE.	<ul style="list-style-type: none">• Organisation des stages par zone de formation (5 zones)	<ul style="list-style-type: none">• Matchs jeunes sur désignation CTA U15.• Participation aux tournois Inter-Secteurs.
JAJ T2	Formation via les cadres du PPF Arbitrage sur proposition des cadres de la formation JAJ T3.	<ul style="list-style-type: none">• Stage de formation en parallèle des stages de Ligue.	<ul style="list-style-type: none">• Matchs jeunes sur désignation CTA U15-U18.• Participation aux tournois Inter-Zones.• Participation possible aux finalités Inter-Comités.
JAJ T1	Formation via les cadres du PPF Arbitrage.	<ul style="list-style-type: none">• Stages de préparation U17F U18M.• Match de travail avec les structures d'entraînement comme support (CLE – PÔLE)	<ul style="list-style-type: none">• Matchs jeunes sur désignation CTA U17/U18 France-U18-U15.• Participation possible aux Inter-Ligues.

LE JUGE ARBITRE JEUNE AU SEIN DU PPF A.

ANNÉE N

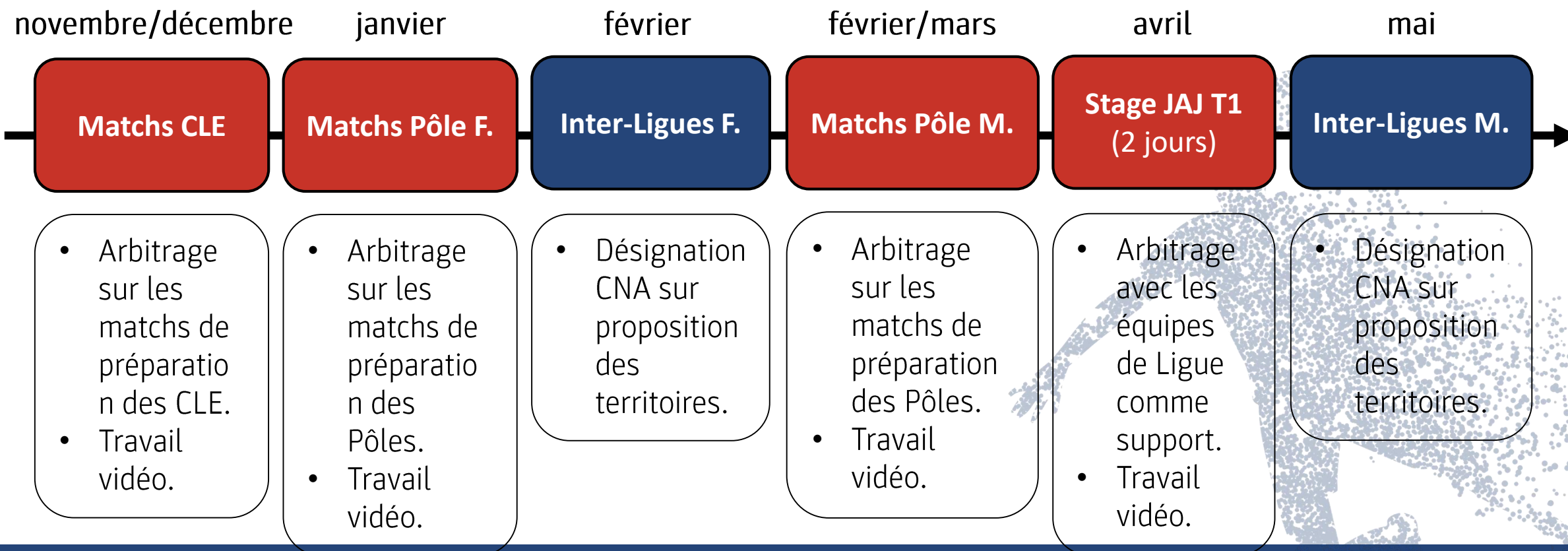
- L'entrée dans le PPF A. se fera dès l'arrivée dans le groupe T2 lors du stage en parallèle des équipes de Ligue (octobre ou février)



LE JUGE ARBITRE JEUNE AU SEIN DU PPF A.

ANNÉE N+1

- Désignations U17/U18 Chpt Fce + désignations matchs adultes en fin de saison (N3F PNM)



LES OUTILS D'ÉVALUATION DU PPF A.



Stage JAJ T2.



Tournoi Inter-Zones



Stages de Préparation U17 Fce / U18 Fce / U18 Prénat



Matches de préparation CLE / PÔLE (calendrier à construire avec les responsables de filières)

L'ENCADREMENT DU PPF A.

- Pour la Ligue de Bretagne de Handball le référent PPF A. est : Yann LE MOINE, il est de fait pour la CNA.
- L'ensemble des intervenants (formateurs – accompagnateurs) devront être titulaires de la formation Juge Accompagnateur Territoriale.
- Une formation spécifique sera organisée conjointement avec l'ITFE.
- Proposer également la formation animateur de formation pour l'ensemble des formateurs (lien avec l'ITFE)



- L'objectif à la fin de l'année N+1 est de proposer nos binômes à profil à l'opération T1N pilotée par la CNA.
- Le passage d'un groupe à l'autre peut se faire de manière très rapide en fonction du potentiel des binômes (ex : Cournil/Lamour intégrées dans le groupe AVENIR en seulement 2 saisons)

